

# AUE

## **PRÉPARATION AU CONCOURS D'ARCHITECTE URBANISTE D'ÉTAT 2017 — 2018**

**Date limite de réception  
des dossiers de candidature**

**1<sup>ER</sup> SEPT 2017**

**Contact préparation AUE**  
Annie Montovany  
[formation-continue@toulouse.archi.fr](mailto:formation-continue@toulouse.archi.fr)  
T. 05 62 11 50 63

Au cœur de l'action publique, les architectes urbanistes de l'État (AUE) forment un corps interministériel d'encadrement supérieur assurant, à tous les échelons de l'État, des fonctions de direction, d'étude et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'architecture et du patrimoine, du paysage et des sites. Ils participent à l'élaboration des politiques publiques relatives à ces domaines et accompagnent les décideurs locaux dans leurs projets. Un concours national de recrutement est organisé chaque année par ses ministères de tutelle et suivi d'une formation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées. Les AUE sont ensuite titularisés et affectés à leur premier poste dans l'un des ministères de tutelle du corps, en administration centrale ou dans les services déconcentrés. Forte d'une grande diversité de profils et d'expériences, chaque année une nouvelle promotion d'architectes lauréats du concours (une quinzaine de personnes environ) met ainsi ses compétences au service de l'action publique.

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication, la formation propose une préparation intensive au Concours d'Architecte urbaniste de l'État. Peuvent s'inscrire à ce concours des jeunes diplômés des écoles d'architecture titulaires de l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), des architectes aux différents cursus, des formations proches autorisées sur certaines conditions comme les ingénieurs des travaux publics de l'État, des géographes urbains... afin de favoriser la diversité dans l'exercice professionnel des architectes. L'ENSA Toulouse a longtemps organisé la préparation au concours

d'Architecte Urbaniste de l'État et la ré-ouvre à partir de l'année 2017 pour permettre l'accès au métier d'AUE. Au-delà, elle doit favoriser aussi une meilleure insertion professionnelle, renforcée par une culture générale approfondie sur les enjeux contemporains de la ville et du patrimoine. Le partenariat avec les écoles de Bordeaux et Montpellier permettra de situer l'intervention de cette préparation dans le grand Sud, impliquant les professionnels et enseignants de ces territoires. La formation aura lieu dans les locaux de l'ENSA Toulouse. Certaines épreuves de dessin pourront également se faire dans les locaux de la DRAC.

# DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se décompose en 2 temps : des épreuves écrites et graphiques d'admissibilité en mars, puis des épreuves orales d'admission en juin.

Les sessions de préparations s'organisent suivant ce calendrier

- La session en vue de l'admissibilité se déroule d'octobre à février au rythme d'environ 1 semaine sur 2 les vendredis et samedis.
- La session pour les candidats admissibles à l'oral en mai, sur 3 ou 4 journées, selon le nombre d'inscrits.

## PHASE 1

La phase 1 comprend 4 épreuves écrites et graphiques, réparties sur 3 jours :

1. (4h) une dissertation générale sur un sujet d'actualité lié à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme ou l'aménagement du territoire. Elle évalue la culture générale et la capacité d'écriture des candidats.
2. (4h) une analyse critique d'un projet d'architecture ou d'aménagement avec contre-proposition. Elle permet de juger l'aptitude d'analyse et de synthèse d'un projet et de ses enjeux dans un contexte donné, la capacité à expliciter et motiver un point de vue.
3. (8h) une épreuve graphique ou esquisse d'option : « urbanisme – aménagement » ou « patrimoine architectural, urbain et paysager ».
4. (10h) une épreuve graphique ou esquisse d'architecture et urbanisme. Ces deux épreuves graphiques testent la capacité des candidats à établir une proposition de projet cohérente, inscrite dans le contexte territorial et programmatique donné.

## PHASE 2

La phase 2 comprend 3 épreuves orales au mois de juin :

1. L'appréhension d'un dossier d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement ou oral d'analyse critique (durée : 40 minutes de préparation puis 30 min d'oral). De même nature que l'épreuve écrite d'analyse critique, cet oral vise en outre à évaluer les capacités des candidats à appréhender un dossier dans un temps court et à présenter/argumenter clairement leur position à l'oral.
2. Un entretien avec le jury ou grand oral (40 min), qui consiste en une présentation du parcours et des motivations du candidat (10 min) suivie d'une discussion avec le jury (30 min). Cet oral a pour but d'apprécier la qualité et la rigueur de la démarche professionnelle du candidat, sa culture générale et son aptitude à exercer les fonctions confiées aux AUE.
3. Un oral de langues (20 minutes) : exposé à partir d'un texte en langue étrangère, suivi d'une conversation avec l'examineur en anglais, allemand, espagnol ou italien).

# LA PRÉPARATION AU CONCOURS 2017–2018: DÉROULEMENT ET ORGANISATION DES SESSIONS

## SESSION POUR L'ADMISSIBILITÉ

**La préparation consiste à présenter les épreuves écrites et graphiques aux candidats, leur donner les moyens d'un savoir plus approfondi sur les thématiques de l'urbain et du patrimoine, leur faire passer plusieurs fois chacune des quatre épreuves puis les corriger**

**Des séances en présence** sont organisées tous les 15 jours le vendredi et le samedi (en général) alliant devoirs sur tables, corrections et conférences : Elles permettent aux stagiaires un suivi régulier et des échanges.

**Les devoirs sur tables**, « in situ » se feront dans le timing du concours. Ils alterneront suivant les séances entre épreuves graphiques et épreuves écrites.

**Les corrections** des épreuves graphiques se feront le lendemain du devoir, les corrections des épreuves écrites se feront lors de la séance suivante (voir planning prévisionnel). 3 épreuves graphiques et écrites seront au final menées durant la session dont une dernière sur 3 jours, reproduisant le temps exact du concours. Les exemples sont pris pour l'essentiel dans les annales des années précédentes mais pourront être parfois élaborés par les intervenants/correcteurs.

**Les conférences** thématiques seront sur des sujets en lien avec le concours : présentation des épreuves et de leurs enjeux, missions des AUE, critique architecturale, urbaine, patrimoine ou actualités législatives... Les personnes qui interviennent dans les conférences comme ceux qui corrigeront les épreuves seront à chaque fois différents, la plupart architectes urbanistes de l'État, certains universitaires, permettant un large éventail de points de vue et de rencontres pour les stagiaires

**Des devoirs écrits**, dissertations et analyses critiques sur un temps plus long pourront également être produits entre 2 séances permettant l'approfondissement d'une thématique. Ils sont annotés et discutés en séance suivante.

**Un suivi personnalisé** des stagiaires sera fait par le/la coordonnateur/trice de la formation, permettant de mettre en relief les manques particuliers mais aussi les expériences et connaissances à valoriser.

**La formation aura aussi une dimension collaborative**, à travers l'utilisation d'une plateforme d'échange des données, des bibliographies, des analyses, alimentée par les enseignants, les intervenants et les stagiaires.

## SESSION POUR L'ORAL D'ADMISSION

**En mai, pour les candidats admissibles (3 ou 4 samedis, selon le nombre d'inscrits)**

**La préparation aux oraux** consiste à faire passer aux stagiaires des oraux blancs — une fois au moins pour chaque épreuve : analyse critique et grand oral —, devant un jury varié et dans des conditions similaires à celles du concours.

**Les sujets proposés** pour l'oral d'analyse critique peuvent être des annales simplifiées de l'épreuve écrite du concours, ou sont élaborés par les correcteurs sur la base de cas réels auxquels ils ont été confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

**Les sessions de préparation** à l'oral d'analyse prévoient 40 minutes de préparation du sujet en début de journée, ensuite les stagiaires passent les uns après les autres devant le jury. Tous les stagiaires assistent à la journée complète : ils bénéficient ainsi du passage à l'oral de leurs pairs (diversité des sujets proposés et des questions posées par le jury). À l'issue de chaque passage à l'oral, un temps de discussion est prévu pour faire le point sur la performance du stagiaire qui vient de passer et répondre aux questions.

# LA PRÉPARATION EN PRATIQUE : PLANNING PRÉVISIONNEL

		Octobre	10h-13h	14h30-17h30
séance 1	1	vendredi	Accueil et présentation prépa et témoignage AUE Récents	Conférence 1: les éléments du concours / L'esquisse
séance 2	2	vendredi	9h-19h Esquisse commune 1	
	3	samedi	Analyse critique 1	Correction esquisse
séance 3	4	vendredi	Dissertation 1	Conférence Thème patrimoine
	5	samedi	Conférence thème Urba	Correction Analyse critique 1
		Novembre	10h-13h	14h30-17h30
séance 4	6	vendredi	9h-19h Esquisse d'option 1	
	7	samedi	Correction dissertation 1	Correction Esquisse option 1
séance 5	8	vendredi	Conférence Thème patrimoine	Analyse critique 2
	9	samedi	Dissertation 2	Conférence Thème Urba
		Décembre	10h-13h	14h30-17h30
séance 6	10	vendredi	Conférence thème patrimoine	Correction Analyse critique 2
	11	samedi	fiches de lecture / Débats actu	Correction Dissertation 2
séance 7	12	vendredi	Esquisse commune 2	
	13	samedi	Conférence thème Urba	Correction esquisse commune 2
		période Noël	Esquisse Option 2	
		Janvier	10h-13h	14h30-17h30
séance 8	14	vendredi	Conférence politique publique	Correction Esquisse option 2
	15	samedi	Bilan individuel sur travaux menés	
séance 9	16	jeudi	Épreuves écrites 4+4h	
	17	vendredi	Épreuve graphique de spécialité 8h	
	18	samedi	Épreuve graphique commune 10h	
		Février	10h-13h	14h30-17h30
séance 10	19	vendredi	Corrections épreuves et suivi individuel	

# LA PRÉPARATION EN PRATIQUE : ORGANISATION

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elle se compose d'un comité de pilotage, dont les participants sont responsables collégialement du contenu pédagogique pour proposer, participer, suivre et faire évoluer la formation :

**Enseignant ENSA Toulouse :**  
**Anne Péré**, Maître Assistant  
Titulaire Ville Territoire

**AUE Urbanisme Environnement :**  
**Virginie Cellier**,  
Directrice Adjointe Ensa Toulouse  
**Catherine Hollard**, Référente  
Régionale de la politique  
du paysage, Direction  
de l'aménagement - DSP

**AUE Patrimoine :**  
**Philippe Gisclard**,  
ABF chef Udad Tarn et Garonne  
**Jean Baptiste Boulanger**,  
ABF chef Udad Aveyron  
Drac Occitanie

La mise en œuvre sera faite par un 1 coordonnateur pédagogique, responsable de l'organisation matérielle de la formation.

Elle est complétée par des personnalités extérieures invitées à participer à la formation et seront mobilisées suivant les thématiques abordées pour les conférences, les corrections écrites et les jurys.

Le principe est d'avoir des intervenants nombreux amenant une vision la plus large possible des domaines d'activités du métier d'AUE, des connaissances et actions menées. Ils interviennent dans la nouvelle Région Occitanie mais aussi en Nouvelle-Aquitaine.

Liste non exhaustive,  
pouvant être modifiée

<b>Frédéric Auclair</b>	AUE	ONU Négociations Climat volet Habitat
<b>Laurent Barrenechea</b>	ABF	Conservateur Régional des Monuments Historiques Drac LRMP
<b>Isabelle Bottreau</b>	AUE	Adjointe service Habitat Urbanisme revitalisation centres bourg DDT 82
<b>Rolland Bonnet</b>	AUE	Voies Navigables de France
<b>François Breton</b>	ABF	Chef Udad Aude
<b>Sylvie Brossard-Lottigier</b>	AUE	Chef de division STAEL/DTSP – Dreal Midi-Pyrénées
<b>Patrick Chotteau</b>	AUE	Secrétaire Général Adjoint MIQCP
<b>Philippe Cieren</b>	ABF	Inspecteur Général des Patrimoines au MCC
<b>Élisabeth Ferron</b>		Paysagiste-conseil Dreal Occitanie
<b>Danièle Gay</b>	AUE	Directrice de mission développement durable – DDT de Haute-Garonne
<b>Julia Gartner-Negrin</b>	AUE	Adjointe au chef de bureau de la protection et la gestion des espaces Direction générale des patrimoines - SDMHEP
<b>Denis Magnol</b>	ABF	Chef Udad Nimes
<b>Benoit Melon</b>	ABF	Conseiller pour l'Architecture Drac Occitanie
<b>Bruno Mengoli</b>	AUE	Directeur Ensa Paris La Villette
<b>Philippe Mercier</b>	AUE	Chef de la mission Gestion et valorisation des biens culturels. Relations transfrontalières et internationales - Drac Occitanie
<b>Alexis Palmier</b>	AUE	Chef du pôle territorial Nord - DDT 31
<b>Clémentine Perez - Sappia</b>	ABF	Chef Udad 32 - Drac Occitanie
<b>Laurence Saint Paul</b>	AUE	Aménagement du territoire et déplacement Dreal Occitanie
<b>Marion Sartre</b>		Enseignante TPCAU Ensa - architecte du patrimoine
<b>Saadia Tamelikecht</b>	ABF	Chef de l'Udad de Seine Saint Denis
<b>Michel Théron</b>		Enseignant TPCAU Ensa - architecte du patrimoine
<b>Jamila Tkoub</b>	AUE	Mission Paysage Dreal Nouvelle Aquitaine
<b>Laure Vie</b>	AUE	Direction énergie et connaissance, cheffe de division D.D. Dreal Occitanie

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Concours

interne

externe

Options

aménagement

patrimoine

## IDENTITÉ

Madame

Monsieur

Nom (patronymique) .....

Nom (marital) .....

Prénom .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

## STATUT ACTUEL

Profession .....

Exercice

Libéral

Salarié

En recherche d'emploi

## FORMATION / ÉTUDES

Année ..... Diplôme obtenu .....

Établissement ..... Lieu .....

Année ..... Diplôme obtenu .....

Établissement ..... Lieu .....

Année ..... Diplôme obtenu .....

Établissement ..... Lieu .....

Année ..... Diplôme obtenu .....

Établissement ..... Lieu .....



# ADMISSION & RÈGLEMENT

Les candidats seront retenus à l'issue de l'examen des dossiers et dans la limite des places disponibles (15 places). Ils en seront informés par courrier et leur admission deviendra définitive dès confirmation par règlement du coût de la formation.

La formation pourra être prise en charge dans le cadre de la formation continue, pouvant entrer dans le nouveau cadre du Compte Personnel de Formation.

Les tarifs sont les suivants :

- **Session admissibilité**  
Inscription individuelle : **500 €**  
Inscription dans le cadre de la formation continue : **1000 €**
- **Session oral admission : 200 €**

# PIÈCES À JOINDRE

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation pour l'inscription à la préparation en précisant, en outre, vos centres d'intérêt vis-à-vis de la profession d'architecte et urbaniste de l'État

- une copie de la carte d'identité
- une copie des diplômes
- un justificatif de domicile

## Optionnel :

- Un dossier de travaux personnels présentant les projets marquants sur lesquels vous avez travaillé (format A4 maximum)

# ATTENTES

Indiquez vos principales attentes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# ACQUIS

Avez-vous déjà suivi une formation de préparation au concours AUE ?  oui  non

Si oui, dans quel établissement .....

Quand: .....

Avez-vous déjà passé le concours?  oui  non

Quand: .....

Si oui, avez-vous été admissible?  oui  non

Fait à ..... le .....

Signature du candidat







# .TOULOUSE .ARCHI .FR